



Sous embargo 17h30

### **Impact de la situation de Kaupthing Bank Luxembourg sur Immo Moury**

Liège, 9 octobre 2008 (11 heures) – Comme précisé dans le prospectus, Kaupthing Bank Belgium, succursale de Kaupthing Bank Luxembourg (ci-après Kaupthing), est la banque dépositaire (au sens des articles 12 et suivants de l'arrêté royal du 10 avril 1995 relatif aux sicaf immobilières) d'Immo Moury, et est chargée d'assurer son service financier et la liquidité du titre.

De nombreuses informations ont été publiées ces dernières heures concernant la situation de Kaupthing.

Immo Moury estime que l'impact des problèmes rencontrés par Kaupthing sur sa propre situation est marginal.

En effet, à ce jour, les liquidités inscrites dans les livres de Kaupthing s'élèvent à environ 187.000 €. Le solde des liquidités qui étaient dans les livres de Kaupthing, soit 900.000 €, ont été transformées le 3 octobre dernier en obligation de l'Etat français et déposées sur un compte-titre ouvert auprès de Kaupthing. Cette dernière n'en étant que dépositaire, cela ne préjudicie donc en rien l'obligation de restitution pesant sur la banque.

Les loyers des locataires de la sicafi sont versés auprès d'un autre organisme financier, à savoir CBC Banque, auprès duquel les autres liquidités de la sicafi, soit environ 2.600.000 €, sont également déposées.

Dès lors, l'impact potentiel sur l'action d'Immo Moury, dans l'hypothèse où Kaupthing ne trouverait aucune solution favorable, est estimé à environ 0,50 € par action.

Pour le surplus, la liquidité du titre sera assurée, à partir de ce vendredi 10 octobre 2008, par KBC Securities.

Immo Moury s.c.a.

[www.immomoury.com](http://www.immomoury.com)

Contact presse : +32 (0)4 221 03 10

Investor Relations : +32 (0)4 221 03 10